

OIBT - CITES

PROGRAMME OIBT-CITES POUR L'APPLICATION DE LA LISTE CITES DES ESPÈCES D'ARBRES TROPICAUX – PHASE II

Bulletin d'information



Dans ce numéro:

ÉDITORIAL.....	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES	2
FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	2
ACTIVITÉS APPROUVÉES ET ACCORDS CONNEXES.....	2
RAPPORTS D'AVANCEMENT	
INITIATIVES/ÉVÉNEMENTS	3
RÉCENTS	
ÉVÉNEMENTS À VENIR	7
ARTICLE.....	7
SUIVI DU PROGRAMME.....	8

Ce Bulletin rend compte des activités qui sont exécutées dans le cadre de la seconde phase du Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux. En effet, dans le sillage du succès que fut la première phase (2007-2011), ce deuxième volet, qui porte sur les plus importantes essences forestières tropicales commercialisées inscrites aux annexes CITES, va ainsi permettre de poursuivre les travaux durant quatre années supplémentaires (2012-2015). Cette seconde phase est aussi en majeure partie financée par une subvention de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne), qui préconise qu'une partie du financement mis à disposition soit consacré à des activités relevant à la fois du Programme OIBT-CITES et du Programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence du marché (TMT). Ce Bulletin est publié tous les trimestres en anglais, espagnol et français à l'intention de l'ensemble des acteurs du projet, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. On trouvera dans ce numéro un compte rendu des Activités du Programme qui ont été exécutées jusqu'à la fin du premier semestre de 2013. Les suggestions et contributions des participants au projet sont essentielles pour garantir autant que possible que les futures éditions de ce Bulletin soient aussi instructives et intéressantes que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

Éditorial

Plusieurs pays tropicaux ont élaboré des politiques et stratégies visant à garantir une gestion durable des forêts, qui couvre également les essences forestières inscrites aux annexes de la CITES. Cela dit, des activités de renforcement des capacités demeurent à l'ordre du jour afin que les dispositions de la réglementation CITES soient mieux appliquées et observées. C'est ainsi qu'en Asie, plusieurs Activités ciblant les espèces *Gonystylus* (ramin) ont été mises en œuvre en Indonésie et en Malaisie dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES (2007-2011). Il s'agissait de: améliorer la conception des inventaires; mettre au point et mettre en œuvre des régimes sylvicoles appropriés; élaborer des directives régissant les avis de commerce non préjudiciable (ACNP); suivre la floraison/fructification et la reproduction végétative du ramin; évaluer les emplois potentiels des essences de ramin autres que *G. bancanus* en Indonésie; créer une base de données génétiques pour *G. bancanus* à partir d'échantillons d'écorces; veiller à l'application et au respect des dispositions de la CITES et de la Loi malaisienne de 2008 sur le commerce international des espèces menacées (INTESA 2008); déterminer les taux de récupération des sciages de ramin; utiliser la technologie hyperspectrale pour créer des cartes de répartition spatiale; et employer l'identification par radiofréquence (RFID) pour assurer le suivi et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du ramin en Malaisie.

Toutes ces Activités ont permis aux Organes de gestion et aux Autorités scientifiques CITES, en Indonésie et en Malaisie notamment, de disposer de meilleures connaissances, compétences et capacités concernant la réglementation de la CITES et de mieux la comprendre. Il a en outre été plus facile de préparer les ACNP, mais aussi de fixer et d'approuver des quotas de récolte du ramin dans ces deux pays. Les travaux menés dans le cadre de ce Programme ont permis d'examiner dans le détail et d'analyser les termes de référence du Groupe de travail tripartite sur le commerce du ramin ainsi que les liens entre ce dernier (qui réunit la Malaisie, l'Indonésie et Singapour) et d'autres forums ou réseaux de l'ASEAN. Les travaux portant sur l'emploi de marqueurs microsatellites en vue d'élaborer une base de données génétiques du ramin dans le cadre de la Phase I du Programme a débouché sur l'activité «*Emploi de l'ADN pour identifier les essences de Gonystylus et l'origine géographique de leur bois au Sarawak*» qui est actuellement exécutée au titre de la Phase II. Au nombre des Activités en cours figurent également une évaluation des besoins dans les plantations de ramin et la création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin en Indonésie, ou encore la reproduction *in vitro* de *G. bancanus* en Malaisie.

Au terme de la mise en œuvre des Activités de la Phase I en Indonésie et en Malaisie, 40 rapports techniques, les comptes rendus et/ou actes de 6 ateliers et 14 rapports d'achèvement ont été mis en ligne à la disposition des internautes sur le site Internet du Programme (http://www.itto.int/cites_programme).

La mise en œuvre de ces Activités, et de nouvelles en Indonésie et en Malaisie, contribuera à valoriser la gestion et la conservation des essences *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Gyrinops* qui sont inscrites à la CITES, et notamment les dispositions de la réglementation CITES se rapportant au commerce de leurs produits sur le marché international.

Thang Hooi Chiew, **Coordonnateur régional du Programme pour l'Asie**

Donateurs



Donateurs du secteur privé:
Abbott Solvay, Indena, EuroMed
et Plavuma

Le Programme OIBT-CITES

Le Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de faire en sorte que le commerce international des essences forestières tropicales inscrites aux annexes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du Programme est d'aider les instances nationales de la CITES et le secteur privé à remplir les conditions nécessaires pour gérer et réglementer le commerce des essences forestières inscrites aux annexes CITES; d'apporter un soutien au renforcement des capacités et de mener des études spécifiques lorsque les informations font défaut, de manière à élaborer un meilleur cadre global pour le recueil et l'analyse des informations liées à la biologie ainsi qu'à la gestion des essences et au commerce des produits forestiers tropicaux. Les principales essences forestières couvertes jusqu'à présent sont: *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela), *Prunus Africana* (pygeum) et *Diospyros* spp. (ébène) en Centrafrique et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres *Cedrela* spp. (cèdre) en Amérique latine; ainsi que *Dalbergia* spp. (palissandre) en Afrique et en Amérique latine. En Asie du Sud-Est, il s'agit de *Gonystylus* spp. (ramin), d'*Aquilaria* spp. et de *Cyrinops* spp. (bois d'agar).

Les principaux États des aires de répartition qui produisent et/ou exportent d'importantes quantités des essences susmentionnées sont le Cameroun, la République démocratique du Congo, Madagascar et la République du Congo en Afrique; en Asie, ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay et le Pérou.

Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES et les membres de l'OIBT qui exploitent ces essences au plan commercial et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue.

Financement du Programme

Un budget de près de 10 millions \$EU a été approuvé pour la seconde Phase du Programme, les promesses de financement reçues à ce jour émanant de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne, CE), des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, de la Norvège, des Pays-Bas ainsi que du secteur privé. Le second préfinancement d'un montant de 1,2 million d'euros au titre du contrat entre l'OIBT et la CE (qui alimente les deux tiers du budget de la Phase II) a été reçu de la Commission européenne en avril 2013. Au cours de la 48^e session du CIBT en novembre 2012, les États-Unis ont accordé une contribution de 180 000,00 \$EU et les Pays-Bas de 70 000,00 \$EU. Ces fonds seront mis à disposition au cours du premier semestre 2013. L'OIBT encouragera d'autres bailleurs de fonds à contribuer des fonds afin de satisfaire aux dispositions de cofinancement prévues dans le contrat liant l'OIBT et la CE, sachant par ailleurs que les demandes à bénéficier du Programme excèdent maintenant les ressources disponibles.

Activités approuvées et accords connexes

Dans le cadre de la Phase II du Programme, l'OIBT a approuvé, en concertation avec le Secrétariat de la CITES, sept nouvelles Activités en Afrique, huit en Asie et deux en Amérique latine. Concernant celles qui ont été approuvées dans le cadre de la Phase I, la mise en œuvre se poursuit dans le cadre de la Phase II pour une Activité en Afrique et deux en Amérique latine. En outre, sur les 20 Activités qui ont été approuvées ou prolongées au titre de la Phase II, l'OIBT a finalisé les accords destinés à faciliter l'exécution des dix Activités approuvées qui sont répertoriées dans la rubrique suivante. En ce qui concerne les dix autres, les accords avec le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, la Malaisie et le Pérou sont en instance de signature. On trouvera leurs intitulés dans l'encadré ci-dessous. Après le démarrage de ces Activités, nous rendrons compte de leur avancement dans le prochain numéro de ce Bulletin. Outre ces 20 Activités approuvées ou prorogées au titre de la Phase II du Programme, 11 propositions d'activité qui ont été soumises à l'OIBT – cinq en Afrique et six en Amérique latine – sont en attente d'approbation en vue de leur financement, lorsque le budget du Programme le permettra (à lire dans les prochaines éditions).

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (http://www.itto.int/cites_programme) des renseignements sur les Activités en cours dans chaque pays (pays, fiche d'activité, agence d'exécution et de mise en œuvre, rapports finaux, autres produits, etc.). La rubrique qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'état d'exécution des travaux pour toutes les Activités mises en œuvre depuis le commencement de la Phase II du Programme jusqu'en milieu d'année 2013. Les Activités en attente d'un financement seront examinées au troisième trimestre de 2013 en vue d'utiliser les ressources du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

Activités approuvées au titre de la Phase II et en instance de signature des accords avec l'OIBT, en milieu d'année 2013

Cameroun

- Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun
- Gestion durable de *Pericopsis elata* dans l'optique de la mise en œuvre du Plan simple d'aménagement de la plantation de Bidou II dans la Réserve forestière de Kienké-Sud au Cameroun

République du Congo

- Promotion de la sylviculture de *Pericopsis elata* dans les forêts du Nord-Congo

République démocratique du Congo

- Élaboration d'un avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata* en République démocratique du Congo

Indonésie

- Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire

- Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie
- Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences *Aquilaria* et *Cyrinops* en Indonésie

Malaisie

- Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire
- Création d'une base d'informations pour la conservation et l'exploitation durable de *Gonystylus bancanus* (ramin) et d'*Aquilaria malaccensis* (karas) en Malaisie

Pérou

- Évaluation confirmative des inventaires forestiers du cèdre et de l'acajou à grandes feuilles

Rapports d'avancement sur les activités

Afrique

Cameroun

Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'Assamela et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun

Démarrée en septembre 2012, cette Activité est prévue s'achever en août 2013. Elle a pour objet de mettre au point un système de suivi efficace de l'exploitation, de la transformation et du commerce des produits de l'Assamela, mais aussi de former des agents de contrôle aux contrôles forestiers et à l'emploi des outils CITES. La première réunion du Comité technique national (CTN), présidée par l'Inspecteur général du Ministère des forêts et de la faune, a été organisée par l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) le 7 septembre 2012.

Le premier spécialiste recruté a terminé son rapport final qui dresse le bilan du système de suivi en place. Il contient une analyse critique des outils utilisés pour surveiller l'exploitation forestière, la transformation, les transactions internes, le commerce et l'exportation des produits de l'Assamela (*Pericopsis elata*). Le dispositif actuel pâtit du manque de coordination entre l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique CITES, et les sociétés d'exploitation forestière. En effet, les données enregistrées par ces dernières dans le cadre des inventaires systématiques, de l'extraction, de la transformation et des transactions avec leurs partenaires commerciaux ne sont pas automatiquement transmises aux deux instances CITES. En conséquence, l'Autorité scientifique CITES ne parvient pas à suivre toutes les étapes liées à la chaîne de production de bois entre la forêt et les points d'export. Car, dans la mesure où *P. elata* est une essence forestière inscrite à la CITES, les sociétés d'exploitation forestière devraient automatiquement envoyer à l'Autorité scientifique CITES leur rapport annuel qui renferme toutes les données sur la densité, la régénération, le volume extrait, les parcelles permanentes, le taux de croissance, etc. À cet égard, le système de traçabilité associé à l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) sera plus efficace puisqu'il s'agit d'un ordinateur de poche (PDA), et non d'un dispositif basé sur des rapports descriptifs, qui était utilisé jusqu'à présent. Il demeurera toutefois tributaire des inventaires menés par les sociétés d'exploitation forestière proprement dites sans garantie de l'exactitude des données fournies et enregistrées par les exploitants. Des contrôles systématiques sur le terrain par des agents forestiers fiables s'imposeront donc pour vérifier ces inventaires. Il serait en outre souhaitable que le nouveau système de traçabilité du Plan d'action FLEGT comporte aussi des renseignements d'ordre général sur les essences forestières inscrites à la CITES.

Le rapport sur le système de suivi en place a apporté des informations précieuses qui ont permis au second spécialiste recruté d'élaborer, de terminer et de soumettre une proposition de système remis à jour pour le suivi de l'exploitation forestière, de la transformation, du commerce et de l'exportation de *P. elata*. L'ANAFOR procède actuellement à la révision de ce rapport.

Deux ateliers de formation vont être organisés du 10 au 14 juin à Bertoua dans la région Est, et du 17 au 19 juin 2013 à Douala sur la façade maritime du Cameroun. Ils ont pour objet principal de former des agents forestiers au contrôle forestier et à l'emploi de l'outil CITESWOOD-ID. Un expert international de la République démocratique du Congo (qui a lui-même suivi cette formation dans le cadre de la Phase I du Programme) sera recruté pour former les participants à l'utilisation de cet outil.

République du Congo

Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application en République du Congo

Cette activité a été démarrée en octobre 2012 en réponse aux questions qui ont été soulevées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES menée dans l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo (voir le «rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo» sur le site Internet du Programme). Mise en œuvre par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF), elle a pour principal objectif de: i) former les agents forestiers affectés à divers points d'entrée et de sortie (ports ou autres) au contrôle des produits de l'Assamela et de *Prunus africana*; et ii) diffuser des informations sur la CITES et ses outils d'application. Ses objectifs spécifiques sont: i) former les agents de contrôle à la vérification de la conformité des permis CITES; ii) favoriser l'emploi de l'outil CITESWOOD-ID; et iii) diffuser les documents pertinents de la CITES dans le pays.

Un premier atelier de formation a été organisé les 7 et 8 décembre 2012 à Ouesso, la capitale provinciale du Département de la Sangha dans le nord du Congo. Il a permis d'y former les agents forestiers, les agents des associations d'exploitation forestière, les douaniers et autres groupes à la CITES et à ses textes d'application. Le second va se tenir les 26 et 27 juin 2013 à Pokola, qui se situe également dans le Département de la Sangha au nord du Congo, afin de former les agents de contrôle, les agents forestiers et les douaniers à l'emploi de l'outil CITESWOOD-ID.

République démocratique du Congo

Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman dans le Nord et le Sud Kivu en République démocratique du Congo

Démarrée en mars 2011 dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT CITES, cette activité a été prorogée dans le cadre de la Phase II afin de terminer les travaux. Il s'agit d'aider l'Autorité scientifique CITES (AS)

de la RDC à préparer un rapport d'avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* concernant les provinces Nord et Sud du Kivu et de rédiger un rapport destiné au Secrétariat de la CITES traitant l'ensemble des recommandations que le Comité pour les plantes a adressées à la RDC dans le contexte de l'Examen du commerce important de cette essence. Les résultats de cette Activité ont d'ores et déjà permis d'appuyer une demande visant à lever la suspension des exportations de *Prunus africana* en provenance de RDC, sur la base des données scientifiques obtenues.

Cela dit, cette mise en œuvre s'est heurtée à plusieurs difficultés, à savoir l'instabilité et l'insécurité des sites de production de *Prunus africana* en raison de la présence de nombreux groupes rebelles, et la longue distance qui sépare Kinshasa du Siège de l'Agence d'exécution de l'Activité (ICCN) et des sites de production dans le Nord et le Sud Kivu. En conséquence, on estime que 20% seulement des travaux prévus avaient été réalisés en septembre 2012.

Compte tenu de cette situation, le Coordonnateur régional (CR) pour l'Afrique s'est rendu en RDC du 8 au 11 avril 2013 pour y mener une mission de suivi. Ses objectifs consistaient à: prévoir l'élargissement des inventaires aux sites sécurisés; élaborer et mettre en œuvre un système de suivi des écorces; et aider au recueil des informations pertinentes permettant d'étayer l'inscription des essences forestières bubinga et wengé de RDC à l'Annexe III de la CITES.

L'Organe de gestion CITES (OG) a observé que l'exploitation de *Prunus africana* avait démarré l'année dernière en 2012 moyennant un premier quota de 72 tonnes accordé à l'entreprise *Maison Kahindo* (MK), le partenaire local d'Euromed (une entreprise de produits pharmaceutiques qui, aux côtés d'autres, aide à financer ces travaux en RDC). L'OG a relevé trois problèmes majeurs auxquels se heurte *Prunus africana* en RDC, à savoir le manque de conformité aux directives de récolte prescrites dans le rapport d'ACNP, l'exploitation illégale de cette essence et son très faible quota au regard de la demande exprimée par les entreprises commerciales. On a relevé que certaines entreprises d'extraction de *Prunus africana* en RDC exportaient leurs produits en Asie à l'aide de permis CITES délivrés par l'OG de pays voisins. Le CR et l'OG sont convenus qu'il conviendrait de mettre en œuvre une activité spécifique permettant de mettre au point un système de suivi de l'écorce de *Prunus africana* à partir des sites de production. Il a été suggéré que des sites supplémentaires soient inventoriés et placés sous gestion, et que des rapports d'ACNP soient préparés en vue d'accroître le quota de *Prunus africana*, qui est actuellement trop faible. Les inventaires de *Prunus africana* pourraient être étendus au Parc national de Kahuzi Biega, situé à environ 20 km de Bukavu, la capitale provinciale du Sud Kivu; et au territoire de Mombassa situé dans la Province Orientale, sachant qu'ils sont plus sûrs en ce moment. D'une manière générale, les provinces du Nord et du Sud

Kivu demeurent instables et présentent des problèmes de sécurité, la situation au Nord Kivu ne cessant de s'aggraver.

Suite aux conseils du CR, l'Équipe de coordination a recruté un spécialiste du SIG qui a prêté son assistance afin de: i) élaborer des plans simples d'aménagement pour Ibathaama et Mwenda, les deux premiers sites de production évalués au Nord Kivu; ii) délimiter les premières parcelles annuelles dans chacun des sites inventoriés; et iii) formuler une conception d'échantillonnage destinée à l'élargissement des inventaires d'aménagement aux sites de production supplémentaires du Sud Kivu, qui couvrent une superficie de 52 000 ha à l'est du Parc national de Kahuzi Biega.

Le CR effectuera un second voyage en RDC en juillet 2013 afin d'aider l'Équipe de coordination à mettre en œuvre le concept d'échantillonnage proposé par le spécialiste du SIG.

Madagascar

Contribution d'informations taxonomiques sur les bois précieux de Madagascar et validation, normalisation et suivi de leur gestion durable

Cette Activité d'une durée de 15 mois a démarré en juillet 2012, son Agence d'exécution étant le Département de biologie végétale et d'écologie de la Faculté des sciences de l'Université d'Antananarivo (DBEV), qui joue également la fonction d'Autorité scientifique CITES pour les plantes. Ses principaux objectifs sont: contribution de données taxonomiques sur les essences *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar; et ii) conception, validation et élaboration de méthodes de quantification des essences forestières précieuses au moyen de l'analyse de l'imagerie de télédétection et d'observations de la flore sur le terrain. Un de ses objectifs spécifiques est d'apporter des informations permettant d'étayer les propositions d'inscription de ces essences à l'Annexe II.

L'Agence d'exécution a recensé des preuves scientifiques supplémentaires allant dans le sens d'une inscription des essences forestières précieuses de Madagascar à l'Annexe II de la CITES, de sorte que les résultats ont dûment été exploités pour soutenir l'inscription de *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar à l'Annexe II lors de la CdP-16 à la CITES en mars 2013. En outre, le nombre exact d'essences exploitées a été précisé et des informations scientifiques additionnelles sur *Diospyros ferrea*, une espèce répandue dans tout le sous-continent indien et certains pays d'Afrique de l'Est, ont été fournies.

Les obstacles qui empêchent actuellement de mener l'Activité à bien sont: i) les catastrophes naturelles de type cyclone, ainsi que les inondations qui ont rendu difficile l'accès aux zones d'inventaire, notamment pendant la saison des pluies; ii) l'absence d'images satellites de haute résolution et la couverture nuageuse importante au moment de la prise de vues, qui ont considérablement entravé la mise en œuvre; iii) dans l'ensemble du pays, l'exploitation forestière illégale au sein des aires

protégées restreint l'accès à certains sites pour cause d'insécurité; et iv) la situation politique dans le pays a été un vecteur d'insécurité dans toute l'île, une entrave supplémentaire à l'exécution de cette activité.

En raison de ces difficultés, l'Agence d'exécution n'a pas pu terminer les Activités suivantes: i) procéder à l'inventaire de la ressource dans divers types de formations végétales, c.-à-d. déterminer le matériel sur pied exploitable dans les parcelles d'échantillonnage; ii) élaborer et valider des critères d'identification pour les essences forestières précieuses et/ou des peuplements ou populations sur la base d'images satellites de haute résolution; iii) extrapoler les résultats aux zones unitaires de végétation de Madagascar; et iv) proposer des mesures de consolidation et un cadre de gestion durable pour l'industrie, en tenant compte des mouvements du commerce intérieur et extérieur. Cependant, on estime que toutes ces Activités seront terminées au cours des 3 ou 4 mois à venir, ce qui permettra de soumettre un rapport final d'ici à la fin de 2013.

Asie

Indonésie

Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin

Démarrée en septembre 2012, cette activité devrait contribuer à améliorer le rétablissement des populations de *Gonystylus bancanus* (ramin) et de ses habitats, et à conserver les ressources génétiques végétales du ramin à Sumatra et au Kalimantan en Indonésie. Du 28 février au 2 mars 2013, un total de 1047 boutures de ramin, 896 provenant du verger clonal de Tumbang Nusa dans le centre de Kalimantan et 151 du District forestier d'Ogan

Komerling Ilir (OKI), dans le sud de Sumatra, ont été produites. Un nombre estimatif de 238 rameaux racinés et segments de tiges ont été plantés en champ dans le Jardin de conservation du ramin de Kedaton au sud de Sumatra, à intervalles de 5 m entre les rangs et de 2 m entre chaque plant. Lors de la plantation, on a fertilisé à raison de 10 grammes d'engrais NPK par site. En moyenne, 70% des semis plantés et des rameaux racinés ont survécu. Ils font actuellement l'objet de soins intensifs pour produire les futures pousses et segments de tiges. Le sarclage et le débroussaillage (élimination de toutes les grimpantes et taillis) sont également effectués au moins 3 à 4 fois par an. Ces opérations contribueront aussi à éviter d'éventuels feux de forêt en saison sèche. La formation du personnel aux techniques de reproduction a été menée en mars 2013.

La coopération entre l'Agence de recherche et développement forestiers (FORDA) et les Centres de production de semences (BPTH) du sud de Sumatra et du sud du Kalimantan en matière de reproduction de masse du matériel de plantation du ramin a été officialisée. Elle prévoit la création de vergers clonaux et d'un pool génique, la production de rameaux racinés et la certification des sources des semences. À cet égard, les 1 500 boutures qui ont été prélevées en avril 2013 dans le Verger clonal de Tumbang Nusa sont aujourd'hui cultivées dans la pépinière à système de nébulisation de la FORDA du Gunung Batu. Dans le sud de Kalimantan, le Centre régional de recherche a également récolté des pousses sauvages de ramin afin de repeupler le verger clonal de Tumbang Nusa sur ses fonds propres et de participer ainsi à la pérennisation de l'Activité.



Des plants de ramin dans le Jardin de conservation du ramin de Kedaton dans le sud de Sumatra en Indonésie. Photo: Tajudin E.K

Malaisie

Multiplication *in vitro* de *Gonystylus bancanus* (ramin) au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, la mise en œuvre de cette Activité a pour objectif de mettre en place des protocoles efficaces pour créer une culture axénique (libre de toute contamination) de *G. bancanus* au moyen de matériel de plantation cultivé en champ, ainsi que des protocoles de régénération *in vitro* de *G. bancanus* au moyen de l'organogénèse directe à l'aide d'explants axéniques. Elle contribuera à la santé et à la survie des populations naturelles de ramin. Des feuilles et pousses ont été collectées sur le site de Lingga (Sri Aman), tandis que les sauvageons ont été transférés de la pépinière à la serre, où leurs extrémités ont été élaguées afin de favoriser la formation de nouvelles pousses. On a pu observer au bout de quelques jours que des bourgeons pointaient sur les boutures qui avaient également été réalisées. Ils ont été cultivés dans un milieu contenant de la cytokinine afin d'induire la formation de pousses.

Lorsqu'on a procédé à la stérilisation du matériel cultivé en champ, un biocide – une solution de conservation de plantes (PPM) – avait au préalable été incorporé dans le milieu de base pour inhiber toute contamination. Si les explants sont restés axéniques à forte dose de PPM, des contaminations sont apparues lorsqu'ils ont été transférés dans des milieux à plus faible concentration. Des expériences de culture axénique sans incorporation de PPM ont également été menées, sachant que le séjour prolongé dans un milieu à plus ou moins forte concentration de PPM risque d'inhiber la croissance ultérieure des explants. On a observé que les explants situés sur les nodes et à l'extrémité des pousses dont la surface avait été stérilisée au moyen de chlorure mercurique conservaient leur couleur verte et demeuraient axéniques. On a constaté un faible pourcentage de contamination. Les explants nodaux axéniques obtenus en champ ont également été transférés dans un milieu de base contenant de la cytokinine pour stimuler leur croissance; bien que leurs pétioles se soient fanés, de nouveaux bourgeons sont toutefois apparus. Ces études ont permis de mettre au point un régime de stérilisation de surface qui a été appliqué sur le matériel cultivé en champ. S'étant avéré efficace pour obtenir des explants non contaminés (feuilles et nodes), il a été utilisé pour mener des expériences de régénération. On a par ailleurs observé que des cals avaient été induits sur des cultures d'échantillons de feuilles. Toutefois, à partir du moment où un cal s'est formé, il faut du temps pour qu'un embryon se développe, un stade qui peut par ailleurs ne jamais être atteint; les recherches se poursuivent sur cette question.

Emploi de l'ADN pour identifier les essences de *Gonystylus* et l'origine géographique de leur bois au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a pour objectif de créer une base de données moléculaires du ramin servant à identifier

les essences et leur origine géographique au Sarawak, et à mettre au point un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin. On a terminé de recenser la répartition du ramin au Sarawak sur la base des informations de l'Herbarium Sarawak et de la base de données BRAHMS. Un total de 166 échantillons de feuilles et de bois a été prélevé sur 14 essences. Ces échantillons ont été conservés dans du NaCl ou une solution de bromure d'hexadécyltriméthylammonium (CTAB) et du gel de silice. Un total de 137 échantillons a été utilisé pour extraire l'ADN. À cet égard, trois principaux protocoles ont été employés pour extraire l'ADN des échantillons de feuilles: la méthode CTAB, le kit Qiagen QIAamp Stool et le kit Qiagen QIAamp Plant. On a déterminé que la méthode CTAB était la mieux adaptée dans la mesure où elle permettait d'obtenir de l'ADN en quantité plus importante. Concernant les échantillons de bois conservés, les expériences menées pour extraire l'ADN ont servi à évaluer cinq méthodes de conservation: maintenir les bois dans des éprouvettes contenant une solution de NaCl-CTAB, de l'éthanol absolu ou de l'eau normale; le séchage à l'air libre ou en étuve, et l'emploi de différentes parties du bois, à savoir l'écorce interne, le bois de sève ou le bois de cœur.

Après avoir dressé la liste des marqueurs microsatellites et des amorces d'ADN (cpDNA) pour les besoins du criblage, on a procédé à l'amplification de l'ADN des feuilles de 13 espèces différentes de ramin au moyen de deux amorces cpDNA. Huit autres paires d'amorces vont être testées, tandis que l'analyse de la séquence de l'ADN chloroplastique sera exécutée à l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM) après un criblage plus approfondi et la sélection des amorces les mieux adaptés. En outre, après modification, le protocole d'extraction de l'ADN – CTAB – a été optimisé et achevé. Ce protocole CTAB optimisé a été utilisé avec succès pour extraire l'ADN du bois de sève, même si, comme prévu, une plus faible quantité a été obtenue chez certaines essences. En mai 2013, 36 échantillons supplémentaires de feuilles et 76 de bois ainsi que des spécimens témoins pour l'identification des essences, ont été collectés dans la Réserve forestière de Semenggoh (Division de Kuching) et le Parc national de Lambir Hills (Division de Miri).

Amérique latine

Brésil

L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts

Depuis la publication du précédent Bulletin (n° 2-2 de mars 2013), le site Internet de l'acajou à grandes feuilles au Brésil et en Amérique du Sud (<http://www.swietking.org/index.html>) a été revu. On y trouve désormais des comptes rendus descriptifs de tous les sites sur zone assortis de cartes interactives

indiquant les modèles de répartition de l'acajou ainsi que les aménagements de terrain. Des informations supplémentaires sur le climat régional, la géomorphologie, l'hydrologie, les sols et les profils floristiques y sont également consultables (<http://www.swietking.org/field-site-data.html>). Plusieurs nouveaux éléments vont être mis en ligne sous la rubrique «Management» dans les mois à venir (<http://www.swietking.org/management.html>). Un atelier de formation sur la manière d'exploiter et d'adapter le Modèle de croissance et de rendement de l'acajou (<http://www.swietking.org/model-applet.html>, site en anglais), ou «*El Modelo de Crecimiento y Rendimiento de la Caoba*» en espagnol (<http://www.swietking.org/spanis-model.html>) aux conditions locales en Amérique du Sud et centrale est également en préparation. Les supports didactiques de l'atelier vont mettre l'accent sur l'utilisation des données fournies par les populations locales pour effectuer des projections sur la dynamique de la population d'acajou et la production de sciages au cours de multiples cycles de coupe. Le lieu de cet atelier reste toutefois à déterminer.

Plus de 400 acajous adultes ont été recomptés afin de déterminer leur taux de survie, la croissance de leur diamètre, leur production fruitière et la phénologie de leur couronne; tandis que plusieurs milliers de plants naturels spontanés ou plantés à titre expérimental ont aussi été recomptés pour définir leur taux de survie et leur croissance. En outre, de nouvelles initiatives de recherche exploreront les historiques des sites et populations d'acajou au moyen de techniques dendrochronologiques. Il est également prévu de mener des travaux sur le terrain sur les sites de Marajoara et Corral Redondo durant la saison sèche de 2013.

Plusieurs articles de recherche se rapportant à l'acajou ont été acceptés en vue d'être publiés, ou bien sont examinés ou en préparation, comme indiqué dans l'encadré en page suivante. On trouvera une liste complète des publications résultant des travaux de recherche appuyés par le Programme OIBT CITES sur <http://www.swietking.org/our-research.html>.

Les exécutants de cette Activité ont le regret d'annoncer le décès de M. Honorato Babinski, le fondateur et propriétaire de l'entreprise Serraria Marajoara Ltda (SEMASA), et souhaitent présenter leurs condoléances les plus sincères à sa famille. M. Babinski a joué un rôle majeur dans le lancement des travaux de terrain sur l'acajou à grandes feuilles sur les deux sites appartenant à son entreprise dans le sud-est du Pará: Marajoara (<http://www.swietking.org/marajoara.html>) et Corral Redondo (<http://www.swietking.org/corral-redondo.html>). Il avait généreusement autorisé l'accès à ces sites, ce que M. Claudiomar Vicente Kehrvald, le propriétaire actuel, continue de faire.

Grogan J, Loveless M (accepté). Implications of flowering behavior for management of Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in southeastern Amazonia, Brazil. *American Journal of Botany*.

Grogan J, Landis RM, Free C, Schulze M, Lentini M, Ashton MS (en cours d'examen). Big-leaf mahogany population dynamics and implications for sustainable international trade. *Journal of Applied Ecology*.

Grogan J, Schulze M, Pantoja F, Vidal E, Lentini M, Valle D (en cours d'examen). Enrichment planting of Big-leaf mahogany in logging gaps in Acre, Brazil. *Forest Ecology and Management*.

Free C, Landis RM, Grogan J, Schulze M, Lentini M (en préparation). Management implications of long-term tree growth & mortality rates: a case study of Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in the Brazilian Amazon. Pour *Forest Ecology and Management*.

Grogan J, Loveless M, Free C, Landis RM, Schulze M (en préparation). Management implications of fruiting behavior by Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in southeastern Amazonia, Brazil. Pour *American Journal of Botany*.

Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne

Démarrée en mars 2009 dans le cadre de la Phase I du Programme, cette Activité a été prorogée sous la Phase II en raison des difficultés rencontrées pour terminer les travaux sur le terrain, lesquels ont été finalement menés à bien en décembre 2012. L'activité a été divisée en deux étapes: la première, achevée durant la Phase I, qui a recouvert tous les travaux préalables à l'exploitation, à savoir l'inventaire forestier, la préparation des cartes du matériel sur pied, la planification de l'extraction, les opérations d'extraction, ainsi que la création et l'évaluation de 8 parcelles permanentes d'échantillonnage et de 20 parcelles de régénération. La seconde – terminée en mars 2013 – couvrait des activités postérieures à l'extraction; à savoir la réévaluation des parcelles de régénération, le second mesurage des parcelles permanentes d'échantillonnage et la collecte de spécimens servant à identifier les arbres.

Compte tenu de la courte durée de cette Activité, il n'a pas été possible de tirer des déductions sur la dynamique de la forêt. Pour la plupart, les conclusions concernent les arbres et l'abondance de la régénération naturelle, de même que les incidences de l'exploitation forestière sur la régénération naturelle, ou encore la dispersion et l'implantation des semences. On a déterminé que l'exploitation forestière réduisait de près de 76% le stock de jeunes arbres et de 6% celui des plants. La dispersion des semences s'est également avérée très efficace. Préalablement à l'extraction, de jeunes arbres et plants ont

été localisés à une distance de 200 m de leur arbre parent. En moyenne, c'est à 145 m de l'arbre parent qu'on a trouvé la plus forte densité de jeunes arbres, contre 104 m pour les plants. Or, après une extraction, cette distance moyenne de dispersion descend à 61 m, suite principalement à la mortalité élevée, bien que des plants aient été identifiés à 123 m de leur arbre parent, autrement dit la distance de dispersion avait augmenté en raison de la germination des graines et leur implantation après l'extraction. La zone de dispersion couvre 6,28 ha à l'ouest des arbres parents. Les résultats obtenus dans le cadre de cette Activité permettent de déduire les considérations suivantes: le bambou (*Guadua* spp.) constitue une sérieuse entrave à la régénération naturelle de l'acajou et son contrôle doit faire partie du régime sylvicole; et les incidences de l'extraction sur la régénération naturelle doublée des pertes dues aux herbivores et à la mortalité naturelle des plants indiquent la nécessité d'opérer des plantations d'enrichissement afin de veiller à ce qu'il y ait des arbres en nombre suffisant pour la prochaine récolte. En outre, en l'état actuel, la réglementation appliquée en matière de gestion forestière dans les forêts d'acajou du Brésil (Instruction normative n° 7) laisse trop peu d'arbres exploitables pour la prochaine récolte. Il conviendrait d'envisager de revoir cette réglementation de même que l'Instruction normative n° 5 qui régle la gestion des forêts hors acajou, sachant qu'une forêt d'acajous est une mosaïque d'îlots où l'on trouve des essences d'acajou et autres essences. Ajouter à ces deux Instructions des restrictions à l'exploitation forestière permettrait de valoriser la conservation des essences. Toutefois, pour accroître la productivité, il est préférable d'opérer des plantations d'enrichissement dans les trouées de coupe, puisque leur efficacité a été démontrée dans l'Unité forestière d'aménagement de Batisflor et ailleurs en région amazonienne. Il est absolument essentiel de lutter contre les attaques du perceur de pousses *Hypsipyla grandella* Zeller pour assurer un taux de survie élevé et minimiser ses dommages. L'emploi de l'insecticide Colacid, qui a été testé au titre de la Phase I du

Programme OIBT-CITES, a montré son efficacité dans cette lutte et doit faire partir des mesures de protection des plantations.

Quatre étudiants de licence ont été formés sous les auspices de cette Activité, un article a été soumis à une revue scientifique et un mémoire de maîtrise scientifique est en préparation. Le rapport final de cette Activité sera soumis à l'OIBT d'ici à août 2013.

Pérou Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou

Cette Activité vise à évaluer, par des travaux sur le terrain, le rétablissement des espèces d'acajou (*Swietenia macrophylla* King.) et de cèdre (*Cedrela* spp.) dans les surfaces permanentes de forêt de production où ces espèces sont extraites (région amazonienne au sud du Pérou). L'un des produits obtenus consiste en une base de données actualisée, qui comprend des informations recueillies à partir des Plans annuels d'exploitation de la province de Madre de Dios. Des cartes de localisation des acajous et cèdres semenciers dans la Province ont ainsi pu être préparées, ce qui a permis de recenser un total de 2 019 semenciers, soit 556 acajous et 1 463 cèdres. Autre produit, un guide d'évaluation des semenciers et de la régénération de l'acajou et du cèdre destinés à la production commerciale. L'équipe d'étude a mené des travaux sur le terrain à des fins de validation et a évalué 27 parcelles, dont 6 sont situées dans la concession de conservation de Rodal Semillero Tahuamanu (zone témoin), les 21 restantes se trouvant dans des zones perturbées, avec 11 pour les cèdres semenciers et 16 pour les acajous. On estime que les travaux sur le terrain et l'évaluation des échantillons devraient être terminés entre juin et juillet 2013.

La méthode présentée dans ce guide a été soumise à des fonctionnaires du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'agriculture. L'équipe d'exécution de l'UNALM a donné une présentation devant des officiels, professionnels et étudiants de l'Université de



Mesurage du diamètre à hauteur d'homme (dhh) d'un spécimen de l'essence *Cedrela* au Pérou. Photo: FCF-UNALM

Puerto Maldonado (Madre de Dios) avec le concours du Ministère de l'environnement. L'équipe a également présenté les résultats de ses travaux sur *Swietenia macrophylla* qui ont permis au Gouvernement péruvien de formuler des rapports d'avis de commerce non préjudiciable. Enfin, les résultats et conclusions de cette Activité ont également été présentés lors de la *Réunion internationale sur la gestion durable des forêts au sein de la CITES* qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 8 au 10 janvier 2013.

Initiatives/événements récents

Réunion internationale sur la gestion durable des forêts au sein de la CITES à Bali (Indonésie) Du 8 au 10 janvier 2013

Le rapport final de cette réunion – qui a été couverte dans le précédent numéro – est consultable sur <http://www.ito.int/outputs/>.

Manifestation liée au Programme OIBT-CITES en marge de la CdP de la CITES à Bangkok (Thaïlande) Le 8 mars 2013

Le 8 mars 2013, le Programme OIBT-CITES a organisé une manifestation parallèle conjointe lors de la Conférence des Parties à la CITES (CdP-16 du 3 au 14 mars 2013) à Bangkok (Thaïlande). Cent quarante personnes environ y ont assisté, dont des délégués des Organes de gestion et des Autorités scientifiques CITES, des délégations nationales, des ONG ainsi que des entreprises privées. Mme Margarita África Clemente Muñoz, la Présidente du Comité CITES pour les plantes, présidait cette manifestation qui s'est ouverte sur des allocutions et des remarques de bienvenue de Emmanuel Ze meka, le Directeur exécutif de l'OIBT, et de John Scanlon, le Secrétaire général de la CITES, à l'occasion desquelles ils ont salué le partenariat unique qui lie l'OIBT et la CITES et ont félicité les pays participant au Programme pour leurs nombreuses réussites.

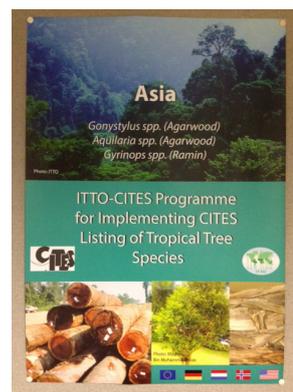
S'est ensuivie une table ronde réunissant Steven Johnson (Coordonnateur général pour l'OIBT du Programme OIBT-CITES), Milena Sosa-Schmidt (Cadre scientifique de la CITES pour la flore), Nandang Prihadi (Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature, Ministère indonésien de la foresterie), Aro Vonjy Ramarosandratana (Département de biologie et d'écologie des plantes, Université d'Antananarivo à Madagascar), César August Beltetón Chacón (Guatemala, Président du Groupe de travail sur l'acajou au sein du Comité pour les plantes de la CITES) et Hélène Perier (Cadre scientifique, responsable des accords, processus et dossiers commerciaux multilatéraux liés à l'environnement, Union européenne). Les panélistes représentaient des pays situés dans des régions où sont exécutés des projets du Programme OIBT-CITES, ainsi que des donateurs. Ils ont tout d'abord présenté le Programme OIBT-CITES avant de passer en revue les réussites et leçons tirées de la participation de leur pays respectif

au Programme, ainsi que les répercussions du Programme sur les travaux du Groupe d'examen scientifique de la Commission européenne, qui est l'un des plus importants bailleurs de fonds des deux phases du Programme.

L'événement s'est clôturé sur une vidéo du Cameroun mettant en avant l'importance de *Prunus africana* pour ce pays et les travaux réalisés par ce dernier en matière de conservation de cette essence à travers le Programme OIBT-CITES. À cette vidéo, disponible sur les sites Internet de l'OIBT et de la CITES, vont bientôt s'adjoindre d'autres productions similaires sur les travaux du Programme, concernant l'acajou en Amérique du Sud et le ramin en Asie. La discussion qui a eu lieu à la fin était très animée, l'auditoire posant des questions sur des sujets très divers. On a notamment demandé que des informations supplémentaires et plus spécifiques soient mises à disposition sur certains projets tandis que les conditions d'éligibilité au financement du Programme ont suscité un grand intérêt.

Matériel de communication

Cette manifestation parallèle à la CdP-16 a donné lieu à la création de nouveaux supports de communication, qui seront exploités durant la Phase II du Programme OIBT-CITES et au-delà. Il s'agit d'une brochure de présentation du Programme en anglais, français et espagnol, décrivant les essences et les régions concernées, les éléments marquants de la Phase I et les domaines privilégiés par la Phase II. En outre, trois affiches consacrées chacune à une région et à ses essences (voir ci-contre), ainsi que trois bannières sur le Programme en général, les avis de commerce non préjudiciable et les technologies de traçabilité ont été préparées. On travaille actuellement sur la réalisation d'une *boîte à outils*, qui permettra d'avoir accès aux résultats des produits finaux des Activités de la Phase I à partir d'un seul et unique outil, qui pourra en outre être diffusé et traduit en d'autres langues, et révisé pour inclure les résultats des Activités de la Phase II.



Le Secrétaire général de la CITES, John Scanlon (à g.), la Présidente du Comité pour les plantes, Margarita Clemente, et le Directeur exécutif de l'OIBT, Emmanuel Ze Meka, ouvrent la manifestation en marge de la CdP-16. Photo: Secrétariat de la CITES

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Ateliers de formation aux Outils de la CITES au Cameroun

Deux ateliers de formation aux Outils CITES vont se tenir à Bertoua du 10 au 14 juin et à Douala (Cameroun) du 17 au 19 juin 2013.

Atelier de formation aux Outils de la CITES en République du Congo

Un atelier de formation aux Outils CITES va se tenir à Pokala (République du Congo) les 26 et 27 juin 2013.

Atelier sur le Programme OIBT-CITES et sa pertinence pour l'Amérique centrale

Cet atelier va présenter le Programme et aider à développer des Activités destinées à prêter assistance concernant l'application de la CITES à *Dalbergia* spp. (plusieurs essences d'Amérique centrale ont été inscrites à l'Annexe II lors de la CdP-16 à la CITES (les échanges commerciaux en provenance de certains pays augmentent dans la région). Il se tiendra du 16 au 18 juillet à La Antigua (Guatemala).

Suivi du Programme

Afin d'accroître la transparence du Programme OIBT CITES, chaque Coordonnateur régional compétent assure un suivi régulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On procède également à un suivi externe à mi-parcours et à une évaluation a posteriori conformément aux dispositions de l'accord de subvention passé avec la CE et celles du Règlement intérieur de l'OIBT en la matière.

Dans ce contexte, le Coordonnateur régional pour l'Asie, M. Thang Hooi Chiew, a mené une mission de suivi à Palembang dans le sud de Sumatra (Indonésie) du 20 au 22 mai 2013 afin de suivre la création du Jardin de conservation du ramin à Kedaton dans le District d'Ogan Komering Ilir (OKI); et les activités menées dans la pépinière de Sukomoro située dans la banlieue de Palembang. En résumé, 4 000 plants de ramin ont été plantés sur 4 ha environ de la surface totale de 20 ha que couvre le Jardin de conservation du ramin. Le matériel utilisé provenait de semences et de segments racinés. Au nombre des autres essences plantées figurent le jelutong (*Dyera lowii*) ainsi que des ananas, une culture commerciale. L'âge moyen du ramin est de 2,5 ans et leur hauteur atteint 1,5 m, tandis que la hauteur moyenne relevée pour le jelutong âgé de 3 ans est estimée à 2,5 m. Par ailleurs, la pépinière de Sukomoro, qui couvre une superficie de 3,7 ha, est gérée par le Centre de production de semences forestières (CFSP) sous la tutelle de la Direction de la réinsertion et de la

foresterie sociale du Ministère indonésien de la foresterie, et devrait produire pour le Ministère 1 million de plants d'essences forestières sélectionnées chaque année afin de lui permettre de mener ses programmes communautaires et forestiers sociaux. Actuellement, elle produit également des pousses racinées et des segments de tiges en vue de la création du Jardin de conservation du ramin à Kedaton. Le Coordonnateur régional pour l'Asie a par ailleurs eu des discussions avec le Coordonnateur national indonésien du Programme OIBT-CITES, sur, entre autres, le statut de la signature des deux Accords entre l'Indonésie et l'OIBT, à savoir avec la Direction de la conservation de la biodiversité et l'Agence de recherche et développement forestier (FORDA), de même que sur les nouvelles propositions d'activités que la FORDA élabore actuellement en vue de les soumettre à l'OIBT pour examen et approbation.

Le Coordonnateur régional pour l'Afrique s'est rendu en RDC en avril 2013 afin de superviser les travaux liés à *Prunus africana* (voir la rubrique *Rapports d'avancement sur les activités*). Une mission consécutive sera menée en juillet 2013. Cette mission, ainsi que d'autres (y compris celles prévues par le Coordonnateur régional pour l'Amérique latine), sera couverte dans le prochain numéro du Bulletin.

Contacts:

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur pour l'OIBT – johnson@itto.int

Ishii Kanako, Assistante du Programme – ishii@itto.int

CITES - **Milena Sosa Schmidt**, Coordinatrice pour la CITES – milena.schmidt@cites.org

Coordonnateur régional pour l'Afrique – **Jean Lagarde Betti** – lagardeprunus@gmail.com

Coordonnateur régional pour l'Asie – **Thang Hooi Chiew** – hcthang@streamyx.com

Coordonnateurs régionaux pour l'Amérique latine – **Ivan Tomaselli** – itomaselli@stcp.com.br et

Sofia Hirakuri – shirakuri@stcp.com.br

Les lecteurs peuvent télécharger ce Bulletin d'information sur http://www.itto.int/cites_programme. N'hésitez pas à transmettre aux adresses indiquées ci-dessus vos éventuelles suggestions concernant la manière d'améliorer cette publication ou des thèmes que vous souhaiteriez voir traiter.